

Commission de suivi des carrières et des missions des IA IPR

(Réunion du mercredi 15 septembre 2010)

En préambule nous rappelons que cette commission était demandée avec insistance par le SIA depuis l'année 2009 à la suite notamment des ratés dans la mise en œuvre du protocole qui avaient soulevé la réprobation de tous les syndicats d'IA.

Le directeur ayant enfin pris date pour le mardi 15 septembre, 3 syndicats d'IA (SIA, SNIA IPR et SNIA CR) se retrouvent dans les locaux de la DE pour une première séance de travail que ne présidera pas finalement R. CHUDEAU retenu.

L'ordre du jour de la réunion n'étant pas établi par avance, c'est par touches successives au fur et à mesure de son déroulement qu'il se dessinera.

Deux sujets principaux se dégagent en début de réunion, celui relatif aux missions des IA et particulièrement des IA IPR et celui relatif au « pacte de carrière » des enseignants auquel nous serons chargés de contribuer (recrutement, formation, carrière, entretiens à 2 ans, 5 ans, 15 ans...).

A ces deux points qui font l'objet d'une longue discussion au cours de laquelle chacun apporte sa contribution concernant notamment les changements introduits dans le métier par les réformes successives (collège, socle commun et inspections transversales, lycée ...) auxquelles est venue s'ajouter la formation des enseignants (dont chacun admet qu'elle a fait l'objet d'une improvisation regrettable et de tensions fortes entre les syndicats enseignants et les rectorats notamment pour la recherche de tuteurs). Il est clair que cette réforme n'aurait pu être mise en œuvre sans l'engagement des IA IPR.

A ce point de la discussion le SIA fait observer qu'il faut dégager des axes de travail de la commission permettant de répondre aux demandes urgentes et fondamentales des IA concernant :

- les rémunérations indiciaires et indemnitaires de l'ensemble du corps ;
- les conditions de travail ;
- les moyens matériels et humains dont doivent disposer les IA IPR pour assumer leurs tâches.

R. PROSPERINI insiste sur le fait qu'il appartient à la DE qui a reconnu l'effort particulier des IA sur le terrain à cette rentrée d'en tirer parti pour avancer sur la question indemnitaire - l'ICA malgré son augmentation reste très en deçà de celle servie dans notre propre ministère pour des cadres de niveau hiérarchique bien moindre et l'indice B doit impérativement être débloqué pour introduire un différentiel absolument nécessaire à la revalorisation de la carrière des IA qui reste bloquée à un niveau tel qu'elle ne présente aucun intérêt pour les corps viviers.

La discussion s'organise également :

- sur le niveau de l'indemnité servie aux professeurs tuteurs qui a doublé à la rentrée scolaire 2010 ce qui montre bien que lorsqu'il y a une véritable volonté politique les moyens d'une revalorisation substantielle des indemnités existent ;
- sur la participation des organisations syndicales des IA au dossier des « emplois types » et des « fiches métiers » qui est en cours d'étude à la DGRH ;
- sur l'évaluation des IA par les recteurs, évaluation obligatoire pour établir le dossier d'accès à la Hors Classe qui doit comprendre un entretien avec le recteur, évaluation qui doit être réalisée pour tout IA arrivant dans une académie et qui devrait, en fonction des changements dans les missions confiées, faire l'objet d'un avenant annuel ;
- sur les spécificités de certaines fonctions assurées par les IA lorsqu'ils sont sur poste de conseillers de recteurs, ce qui doit faire l'objet d'un référentiel métier ;

- sur le rôle nouveau dévolu aux inspecteurs dans le cadre du « conseil carrière » auquel doit pouvoir prétendre chaque enseignant.

Enfin, à la demande pressante du SIA, sont arrêtés les dossiers qui feront l'objet d'un travail de la commission :

- Groupe de travail sur l'évolution de la carrière des IA,
- Groupe de travail sur les conditions de travail et sur l'évaluation des IA,
- Groupe de travail sur les missions des IA IPR,
- Groupe de travail sur la Hors classe dont il est admis que les travaux n'auront aucune incidence sur la réunion de la CAPN pour le tableau d'avancement 2011.

Sont évoqués alors, à nouveau à la demande du SIA, les pistes possibles pour aborder avec des chances de succès la revalorisation indiciaire - le GRAF, grade à accès fonctionnel – et la revalorisation indemnitaire – la PFR prime fonction, résultats qui, aux yeux de la DE devrait remplacer en l'améliorant à minima l'ICA alors que pour le SIA, elle devrait s'ajouter à l'actuelle ICA. On observe à ce propos que l'actuelle ICA correspond à environ 1,5HSA pour un agrégé ce qui éclaire son insuffisance criante !

Les dates des réunions du groupe de travail dont certaines auront lieu avec la DGRH ne peuvent être arrêtées en raison de l'absence du Directeur retenu, mais il est prévu que l'ensemble du travail se déroule sur l'année scolaire.

Conclusion : Cette réunion a certes permis de débroussailler le terrain dans un climat d'écoute réciproque mais manifestement si on s'en tient à ce type de discussion de laquelle ne ressort nullement un grand dessein pour le corps des IA - qui rappelons le est géré aujourd'hui par le même bureau que celui des IEN alors qu'il l'était naguère par un bureau commun aux IA et aux recteurs – on n'avancera guère vers une véritable revalorisation des missions et des carrières.

Il est temps, il est grand temps que les syndicats d'IA se mobilisent comme ils ont su le faire en 1997 pour obtenir l'accès à la HC à l'échelle B. Le SIA a une fois encore appelé à l'unité syndicale sur des revendications très cadrées. C'est la seule voie pour que les réunions de la commission ne tournent pas aux conversations de salon, agréables mais sans effet. Recréer l'intersyndicale est assurément la voie à emprunter sur des objectifs clairs et limités sur lesquels les collègues pourraient se mobiliser exerçant ainsi une pression suffisamment forte pour répondre aux vrais besoins du corps aujourd'hui. Pour cette action là les IA peuvent compter sur le SIA qui ne ménagera aucun effort pour parvenir à l'unité syndicale.

Le Rapporteur - Robert PROSPERINI